

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Samia GHALI représentée par Eugène CASELLI - Vincent GOMEZ représenté par Vincent COULOMB - Marcel GRELY représenté par Eric DIARD - Albert GUIGUI représenté par René BACCINO - Garo HOVSEPIAN représenté par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Janine MARY - Marc LOPEZ représenté par Catherine CHAZEAU - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Bernard MARTY représenté par Louisa HAMMOUCHE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Martine MATTEI représentée par Sophie CELTON - Guy MATTEONI représenté par Guy PONTOUS - Claudette MOMPRIVE représentée par Eric LE DISSES - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Marine PUSTORINO représentée par Josette VENTRE - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Albert LAPEYRE - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Patrick VILORIA représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Laurent COMAS - Yann FARINA - Roland POVINELLI - Karim ZERIBI.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DTM 020-1163/15/CC

■ Attribution d'une subvention à l'association "Cap au Nord Entreprendre" pour soutenir le programme d'action 2015

DEE 15/13383/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'engage en faveur des mobilités durables et alternatives, à travers la mise en œuvre de son Plan Climat Energie Territorial – PCET. Plusieurs actions répondent aux enjeux de réduction des émissions du PCET et d'optimisation des déplacements du projet de Plan de déplacements urbains – PDU. Elles visent la mutualisation de moyens entre acteurs partenaires de la vie économique du territoire au travers des PDIE du développement des modes de déplacements alternatifs et de la promotion des modes actifs (marche à pied et vélo).

Dans le cadre de l'action 9.5 de son PCET "soutenir les Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE)", MPM a souhaité favoriser le regroupement des entreprises qui s'associent pour réaliser un PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprises), par la mise en place d'un soutien financier.

Ce soutien, qui s'adresse aux associations œuvrant à la réalisation et à l'animation de PDIE, permet à MPM de compléter ses missions obligatoires de « conseil en mobilité » en favorisant les actions qui développent ou promeuvent les mobilités durables.

MPM entend ainsi notamment :

- contribuer à la promotion des démarches de plans de mobilité, engagées par les entreprises,
- promouvoir la mutualisation des moyens et des solutions, le regroupement des acteurs et les actions innovantes et ambitieuses,
- mieux connaître les acteurs économiques du territoire et le besoin en mobilité des salariés, dans le temps,
- proposer une valeur ajoutée à l'offre d'implantation des entreprises sur les zones d'activités aménagées par MPM, en assurant une offre en mobilité durable pour les déplacements des salariés,
- communiquer, informer et sensibiliser sur l'offre de déplacement alternative à l'autosolisme et sur l'usage des transports en commun.

Créée en 2008 du projet de fusion entre les associations Arnavant et Entrepreneurs en Zone Franche, l'association Cap Au Nord Entreprendre est une association très structurée regroupant plus de 200 entreprises sur le territoire du nord de Marseille (XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e arrondissements).

De manière parallèle aux nombreuses politiques axées sur le secteur de la zone des quartiers du nord de Marseille, l'association Cap Au Nord Entreprendre a initié des démarches dans le but de renforcer l'attractivité économique et l'accès à l'emploi de son territoire. Ainsi, l'association, dans le souhait de dynamiser le développement économique de Marseille Nord, propose dans le cadre du Plan de Déplacements Inter-Entreprises qu'elle développe, différentes actions innovantes, comme la création d'une plateforme de services de mobilité à fort impact social « *Nord we go* ».

Conséquence de ce programme d'action pluriannuel structuré et ambitieux, MPM souhaite soutenir l'association Cap Au Nord Entreprendre dans le cadre de son programme d'activités d'intérêt général et assurer son soutien aux formes d'initiatives qui promeuvent la fédération des acteurs et la mutualisation des moyens sur son territoire. En conséquence, MPM propose de lui attribuer une subvention de 10 000 euros, au titre du soutien au programme 2015 de son PDIE. Une convention fixant le cadre du partenariat avec l'association pour la durée de son programme est soumise à l'approbation du Bureau de Communauté.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération DDIP 001-644/12/CC du 26 octobre 2012 portant approbation du Plan Climat Energie Territorial de MPM ;

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'engagement du Plan Climat-Energie Territorial dans ses actions en faveur de la promotion et du développement des mobilités durables et alternatives,
- Le plan d'actions du Plan de déplacements urbains en cours d'enquête publique,
- Les pistes d'actions préconisées par le Bilan environnemental des déplacements de MPM,
- L'engagement de MPM, par ses missions de conseil en mobilité et de préventions des risques routiers pour les salariés,
- Les actions de MPM en faveur du développement économique de son territoire.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention 10 000 euros à l'association Cap Au Nord Entreprendre

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2015 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : OPI n°2013/00046– Sous-Politique G610 – Nature 20421 – Fonction 833.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Transport – Mobilité durable
Stationnement

Robert ASSANTE

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement des transports
métropolitains

Dominique TIAN

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER